RELEVE 3		Année C	ode du relevé Code de l	a devise	Nº du dernier relevé transmis		
Revenus de placement							
A1- Montant réel des dividendes déterminés		s B- Montant imp	osable des dividendes	C- Crédit d'impôt p	oour dividendes	D- Intéré	ets de source canadienne
E- Autres revenus de source canadienne	F- Revenus bruts étrangers	G- Impôts étran	gers	H- Redevances de	source canadienne	I- Divide	ndes sur les gains en capital
J- Revenus accumulés (rentes)	K- Intérêts de billets liés		1711		Type Numéi		de succursale
Renseignements complémentaires						1	

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 3

S'il y a lieu, reportez les montants inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

Code de la devise

Si un code est inscrit à cette case, cela signifie que les montants inscrits sur ce relevé sont en monnaie étrangère. Dans ce cas, vous devez les convertir en dollars canadiens avant de les reporter sur votre déclaration.

- A1 Montant réel des dividendes déterminés (ligne 166)
- **A2** Montant réel des dividendes ordinaires (ligne 167)
- **B** Montant imposable des dividendes déterminés et ordinaires (ligne 128)
- **C** Crédit d'impôt pour dividendes (ligne 415)
- **D** Intérêts de source canadienne (ligne 130)
- **E** Autres revenus de source canadienne (ligne 130)
- **F** Revenus bruts de placement de source étrangère (ligne 130)
- **G** Impôts étrangers. Ce montant est utilisé pour calculer le crédit pour impôt étranger. Remplissez le formulaire *Crédit pour impôt étranger* (TP-772).

- H Redevances de source canadienne. S'il s'agit d'un revenu de placement, reportez ce montant à la ligne 130 de votre déclaration de revenus. S'il s'agit d'un revenu d'entreprise, remplissez l'annexe L.
- I Dividendes sur les gains en capital
- J Revenus accumulés (rentes) [ligne 122]
- K Intérêts de billets liés (ligne 130)

Avis aux bénéficiaires qui sont des sociétés, des sociétés de personnes ou des fiducies

Les montants inscrits sur ce relevé doivent être utilisés pour remplir la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17), la *Déclaration de renseignements des sociétés de personnes* (TP-600) ou la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646), selon le cas.

Si les montants inscrits sont en monnaie étrangère, vous devez les convertir en dollars canadiens avant de les reporter sur la déclaration, sauf si le bénéficiaire est une société et que la monnaie étrangère correspond à celle qu'elle a choisie pour déclarer ses revenus dans une monnaie fonctionnelle.

Renseignements complémentaires

- **E-1** Montant réel des dividendes déterminés
- **E-2** Montant réel des dividendes ordinaires
- **H-2** Revenus provenant de droits d'auteur. Ces revenus peuvent donner droit à la déduction pour droits d'auteur (ligne 297).

RL-3 (2024-10)

- I-1 Dividendes sur les gains en capital réalisés avant le 25 juin 2024 (ligne 22 de l'annexe G)
- **I-2** Dividendes sur les gains en capital réalisés après le 24 juin 2024 (ligne 122 de l'annexe G)
- K-1 Billets liés Intérêts provenant de source étrangère. Ce montant est utilisé pour calculer le crédit pour impôt étranger. Remplissez le formulaire TP-772.
- 200 Nom de la devise utilisée
- **201** Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 202 Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 203 Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- **204** Numéro d'assurance sociale de l'un des titulaires du compte en commun
- 205 Compte de dividendes non réclamés
- 206 Compte d'intérêts non réclamés
- 207 Compte de dividendes non réclamés Impôt retenu (ligne 451)
- 208 Compte d'intérêts non réclamés Impôt retenu (ligne 451)

Numéro d'assurance sociale du bénéficiaire Autre numéro d'identification

Nom et adresse du payeur ou du mandataire

Nom et adresse du bénéficiaire et nom du second titulaire (s'il y a lieu)

